



Mairie de Saint-Savin

04 74 28 92 40

mairie@saintsavin-isere.fr



## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### DELIBERATION n° 2023-012

L'an deux mille vingt-trois, le 5 juin à 19 heures 30

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de SAINT-SAVIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Fabien DURAND, Président

Date de convocation du C.C.A.S. : 30 mai 2023

PRESENTS : Mmes, Ms F. DURAND / V. MONTOVERT / C. BINET / C. CASTELLI / M. CONTAMIN / C. DIMIER / E. DUJARDIN / M. FRATACCI / C. LINAGE / / P. ROZE / M. SOBOUL / C. VACHER /

ABSENTS EXCUSES : Mmes, Ms C. COCAT (pouvoir à P. ROZE) / C. DENIS (pouvoir à F. DURAND) / L. FRANCOIS (pouvoir à C. DIMIER) / K. LENFANT (pouvoir à M. FRATACCI)

ABSENTS : M B. ABDELKRIM

**DELIBERATION PORTANT MODIFICATION DU TARIF DE LA SORTIE A LA JOURNEE  
« VALRHONA ET RESTAURANT A MERCUROL »  
POUR LES PLUS DE 60 ANS**

Monsieur le Président expose :

Le CCAS souhaite mettre en place des actions visant à favoriser la vie sociale des habitants de la Commune en proposant des activités à la journée.

L'idée est de proposer aux personnes de 60 ans et plus, une sortie à la journée le 8 juin 2023 « Valrhona et restaurant à Mercurol » organisée par les cars Annequin.

Le tarif initial proposé pour cette journée (transports inclus) était établi à 75 € pour un effectif de 45 à 54 personnes. Celui-ci a été revu à la baisse en raison d'un nombre d'inscriptions plus important. Il est fixé à 71 € pour une base de 55 à 59 personnes.

Le CCAS reporte cette réduction aux participants en proposant les tarifs suivants : 65 € pour les Saint-Savinois et 71 € pour les personnes extérieures à la commune.

Il ne sera pas envisagé de remboursement en cas d'annulation.

Il est proposé au Conseil d'Administration du CCAS :

**D'approuver** ce projet de sortie à la journée « Valrhona et restaurant à Mercurol » pour les personnes de 60 ans et plus selon les conditions détaillées par le Président

**D'autoriser** le Président à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière afférente

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur :

Le Conseil d'Administration du CCAS, après en avoir délibéré à l'unanimité,

**Approuve** ce projet de sortie à la journée « Valrhona et restaurant à Mercurol » pour les personnes de 60 ans et plus selon les conditions détaillées par le Président

**Autorise** le Président à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière afférente

Fait à SAINT-SAVIN,

Le 5 juin 2023



Le Président,

Fabien DURAND